

CHAP. IV : LA FRANCE PENDANT LA 2^e GUERRE MONDIALE

I) LA FRANCE DE VICHY

CHRONOLOGIE :

17 juin 1940 : Pétain demande l'armistice aux allemands.

22 juin 1940 : Signature de l'armistice France/Allemagne

10 juil. 1940 : Pétain obtient les **pleins pouvoirs**. Mise en place de l'**Etat Français**.

3 octobre 1940 : loi sur le statut des juifs.

VOCABULAIRE :

CARTE DE RATIONNEMENT : Cartes distribuées par les mairies qui permettent d'**acheter** une **quantité limitée** de **produits** (pain, beurre, tissus, etc...)

ETAT FRANÇAIS : Nom officiel de la France de 1940 à 1944, appelé aussi « Régime de Vichy ».

EXODE : Fuite massive des **populations** devant l'avance allemande.

24 octobre 1940 : Entrevue de **Montoire**. Début de la **collaboration**.

Juil. 1942 : **Rafle du Vel d'Hiv**. Arrestation des **juifs** parisiens.

Nov 1942 : l'Allemagne occupe la zone Sud de la France

Janv. 1943 : **Création de la Milice**.

Fév. 1943 : **Création du S.T.O.**

MILICE : **Organisation policière** créée par Vichy pour traquer les résistants, les juifs et les réfractaires au STO.

MONTOIRE : Petite gare du Loir-et-Cher, lieu de la **rencontre Pétain/Hitler**.

S.T.O. : **Service du Travail Obligatoire**. Réquisition de **travailleurs français envoyés en Allemagne**.

A) LA DEFAITE DE 1940

Le 10 mai 1940, les **Allemands attaquent la France par surprise** à Sedan.

L'armée est débordée et **8 millions de Français fuient sur les routes** : c'est l'**exode**. (photo p. 112)

Le 16 juin 1940, le **Maréchal Pétain devient chef du gouvernement** et **demande l'armistice** aux Allemands le 17 juin. (Doc. 1 p. 122) Il est **signé à Rethondes le 22 juin 1940** avec des conditions très dures. (Doc 1 p. 114)

La **France est coupée en 2** : les Allemands occupent le Nord et la cote Atlantique. Le **gouvernement Pétain** s'installe à **Vichy** et contrôle le Sud, zone non occupée. (Carte p. 112)

B) LA MISE EN PLACE DU RÉGIME DE VICHY

Le 10 juillet 1940, le **parlement vote les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain** : c'est la **fin de la 3^e République**, remplacée par l'**Etat Français**.

L'**Etat Français** est un **régime autoritaire** où Pétain détient les pouvoirs exécutifs et législatifs. Les **libertés fondamentales sont supprimées**. (Doc 2 p. 114)

Censure et propagande règnent sur la presse, la radio et le cinéma. (Doc 2 et 3 p. 118)

Pétain lance la **politique de « Révolution Nationale »** basée sur les valeurs **« Travail, Famille, Patrie »**. (Affiche de 1942 p. 113 ; Doc 1 p. 118 ; Doc 2 p. 122)

C) LA COLLABORATION AVEC L'ALLEMAGNE

Octobre 1940 : **Pétain rencontre Hitler à Montoire** (photo p. 113) et lance, avec son ministre Pierre Laval, la **politique de collaboration avec l'Allemagne** (Doc 2 p. 127).

La France fournit de plus en plus de matières premières au Reich, ce qui accentue la **pénurie et le développement des cartes de rationnement**, ainsi que le marché noir. (Doc 3 p. 123)

Janvier 1943 : **création de la Milice**, qui aide la Gestapo et les SS à traquer les résistants et les juifs.

Février 1943 : **mise en place du STO** (Service du Travail Obligatoire) qui fournit de la main d'œuvre industrielle à l'Allemagne. (affiche p. 125)

Dès **octobre 1940**, Vichy met en place une **politique antisémite**. Les juifs sont exclus de certaines professions (**Doc 5 et 6 p. 115**). En **juillet 1942**, la **rafle du Vel d'Hiv** (vélodrome d'Hiver) amènera l'**arrestation de 13 000 juifs** dont 4 000 enfants. 800 reviendront des camps et pas un seul enfant.

II) LA FRANCE LIBRE ET LA RESISTANCE

CHRONOLOGIE :

18 juin 1940 : Appel du Général de Gaulle à la BBC à résister.

Mai 1943 : Création du CNR par Jean Moulin

VOCABULAIRE :

C.N.R. : Conseil National de la Résistance. Organisme qui dirige et coordonne les différents mouvements de Résistance.

G.P.R.F. : Gouvernement Provisoire de la République Française ; Transformation du CNR en gouvernement qui doit diriger la France jusqu'à la mise en place d'une nouvelle constitution.

F.F.I. : Forces Françaises de l'Intérieur. Regroupement des réseaux de Résistance intérieure à partir de 1944.

Juin 1944 : Création du GPRF dirigé par le Général de Gaulle

Aout 1944 : Libération de Paris et installation du GPRF

F.F.L. : Forces Françaises Libres. Troupes de la Résistance, basées en Angleterre qui combattent aux côtés des Alliés.

MAQUIS : Groupes de résistant cachés dans des zones peu accessibles (forêt, montagne)

RESEaux : Organisation clandestine de résistance intérieure. Ils organisent des actions de renseignement, de sabotage ou d'évasion.

A) LA FRANCE LIBRE

Le **18 juin 1940**, le **général de Gaulle** lance depuis Londres, un **appel à la résistance** (**Doc 1 p. 116**). Il fonde la **France Libre** et des soldats volontaires le rejoignent pour former les **Forces Françaises Libres (FFL)** qui se battront aux côtés des britanniques. (**Doc 1 p. 127**)

B) LA RÉSISTANCE INTERIEURE

Sur le territoire national, des Français qui refusent l'armistice forment les **premiers groupes de résistance** (**Doc 2 p. 116**). Ils créent des **réseaux** comme « Combat » ou « Libération ». Ils sont **peu nombreux et mal organisés**. Les réseaux communistes entrent en résistance en juin 1941 après l'invasion de l'URSS.

Au début, ce sont surtout des **actions de renseignement, de propagande ou d'aide à l'évasion** des juifs et pilotes alliés.

C) L'UNIFICATION DE LA RESISTANCE

En **1941**, de Gaulle charge **Jean Moulin** d'unifier les mouvements de résistance. (**Doc 4 p. 123**)

En **mai 1943**, Jean Moulin rassemble les différents mouvements dans le **Conseil National de la Résistance** qui reconnaît **de Gaulle comme chef**. (**Doc 3 p. 117**)

En **1944**, l'aide des alliés va permettre à la Résistance de disposer de matériel pour organiser **des sabotages** et préparer ainsi le débarquement en Normandie. (**Doc 4 p. 117**)

La résistance va former les **Forces Française de l'Intérieur (FFI)** qui aideront à la libération du territoire national. **Paris est libéré le 25 Aout 1944 par la 2^e DB** (division blindée) du général Leclerc des **FFL**.

En **juin 1944**, le **CNR** devient le **GPRF** (Gouvernement Provisoire de la République Française) et s'installe à **Paris** après sa libération en aout 1944.